

LE COURTIER PSD COURTAGE FILIALE DU GROUPE APICIL **ANNONCE L'ACQUISITION DE PLÉBAGNAC**, MARQUE COMMERCIALE SPÉCIALISÉE DANS LE HANDICAP ET LA DÉPENDANCE

Avec ce rachat, la filiale du Groupe APICIL conforte l'engagement du Groupe en faveur des personnes en situation de handicap

Selon l'INSEE, la France compte 12 millions de personnes atteintes d'un handicap dont 850 000 qui sont en situation de handicap moteur, avec environ 45% d'entre elles qui se déplacent en fauteuil roulant¹. Considérés comme des véhicules à moteur, les fauteuils roulants électriques doivent obligatoirement être couverts par une assurance. Le vol, l'obsolescence technique, les dommages matériels liés par exemple à des accidents de trottoirs à cause d'un nid de poule sont donc au cœur des enjeux assurantiels. C'est dans ce contexte que PSD Courtage, filiale du Groupe APICIL, 3^{ème} groupe français de protection sociale, annonce l'acquisition de PLEBAGNAC, spécialiste des risques liés au secteur du handicap et de la dépendance, en particulier du fauteuil roulant électrique. A travers cette acquisition, PSD Courtage développe son activité en assurance IARD (assurance de fauteuil roulant, bris de machine, responsabilité civile vie privée...) et renforce son engagement en faveur de l'inclusion, axe majeur du plan stratégique du Groupe APICIL intitulé « Horizon 2024 ».



Des solutions d'assurances pour les personnes à mobilité réduite

PLEBAGNAC dispose de plus de 20 ans d'expérience dans le milieu du handicap et de la dépendance. Sa mission consiste à apporter des solutions d'assurances aux personnes à mobilité réduite, utilisant des fauteuils roulants électriques et scooters de mobilité.

PLEBAGNAC aujourd'hui c'est un portefeuille de plus de **7 000 contrats**. Il dispose d'une clientèle fidèle qui, pour deux tiers d'entre elle, souscrit à des contrats d'une durée moyenne de cinq ans.

¹: lien

En outre, PLEBAGNAC opère dans le secteur du handicap et de la dépendance, un marché qui est voué à se développer et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, depuis la **loi sur le handicap de 2005, les acteurs publics et privés doivent mettre en place des équipements adéquats afin de rendre la société accessible à tous**. Ensuite, avec la crise du Covid-19, **la demande en matériel d'aide à la mobilité s'est accentuée en raison de l'accélération des retours à domicile afin de libérer des places dans les hôpitaux. Le vieillissement de la population et le développement de l'hospitalisation à domicile sont d'autres facteurs qui renforcent cette tendance.**

Une acquisition qui conforte la politique d'inclusion d'APICIL

Dans le cadre de son plan stratégique « Horizon 2024 », l'IARD est un des axes sur lequel APICIL ambitionne de se diversifier. C'est dans ce contexte que le Groupe a souhaité acquérir un portefeuille de courtage de clients individuels assuré en IARD auprès d'assureurs reconnus sous la marque PLEBAGNAC via sa filiale PSD courtage présidée par **Pascal Proton, Directeur Général adjoint du Groupe APICIL**. Le Groupe ambitionne ainsi de développer et assurer la gestion de ces risques pour le compte d'assureurs.

En apportant des solutions d'assurances aux personnes à mobilité réduite dont celles utilisant des fauteuils roulants électriques, cette acquisition s'inscrit également dans le cadre la stratégie RSE d'APICIL et incarne pleinement **sa raison d'être « Par une relation proche et attentionnée, soutenir toutes les vies, toute la vie »**.



« L'acquisition de la société de courtage PLEBAGNAC va nous permettre de mieux accompagner les personnes en situation de handicap. » explique **Marie-Christine Eudes, pilote du projet et Directrice de l'innovation et des services chez Groupe APICIL**. « L'inclusion des personnes en situation de fragilité, priorité de notre plan stratégique Horizon 2024, doit mobiliser l'ensemble de notre écosystème affinitaire. L'emploi des Personnes en situation de Handicap reste un enjeu sociétal majeur, il est important de mettre en lumière les besoins spécifiques des plus vulnérables et de proposer des solutions afin d'y répondre. »

À PROPOS DU GROUPE APICIL

— Le Groupe APICIL, 3^{ème} groupe français de Protection Sociale avec 2,9Md€ de chiffre d'affaires, propose une gamme complète de solutions performantes et adaptées en santé - prévoyance, épargne et services financiers ainsi que retraite pour particuliers et professionnels. Chaque jour, les 2 180 collaborateurs du Groupe apportent leur expertise aux plus de 46 500 entreprises et 1,8 millions d'assurés protégés. Paritaire et mutualiste, le Groupe accompagne ses clients au plus près de leurs attentes en répondant à leurs besoins des plus généraux aux plus spécifiques (handicap, BTP...) et dans toutes les étapes de leur vie. En ligne avec sa raison d'être « Par une relation proche et attentionnée, soutenir toutes les vies, toute la vie », le Groupe APICIL est très investi en matière de RSE avec un engagement fort : promouvoir l'inclusion.

Plus d'informations sur <https://www.groupe-apicil.com>

Suivez notre actualité sur Twitter

CONTACTS PRESSE

AGENCE RUMEUR PUBLIQUE - apicil@rumeurpublique.fr
Marie GOISLARD – Tél. : 01.55.74.52.33 / 06.21.23.37.75
Simon LOZACH – Tél. : 06.32.26.41.56
Hamza BOUALI - Tél. : 01.55.74.52.13 / 07.85.06.79.47

GROUPE APICIL - Karine MARIE

karine.marie@apicil.com
Tél. : 06.99.15.66.59